

Communiqué de presse

Lundi 8 novembre 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Conseil municipal du 8 novembre

» Grenoble, pionnière de la transition écologique

2-(27047). ENVIRONNEMENT : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable 2021

Comme chaque année et comme toutes les villes de plus de 50 000 habitant-es, la Ville publie un rapport sur la situation en matière de développement durable, à destination des élu-es, des services et des citoyen-nés. Trois chapitres répertorient les actions de la ville, plus un focus.

Chapitre 1 « Habiter la ville » :

>> Amélioration du cadre de vie, adaptation de l'environnement urbain au changement climatique.

Depuis un an, de nombreuses mesures ont été prises pour lutter contre la chaleur, dont voici quelques exemples non exhaustifs :

- Cet été, la Ville a mis en service des dispositifs de rafraîchissement (23 fontaines, 3 brumisateurs, 3 grands bassins) et organisé des jeux et activités d'eau (4 jeux d'eau mobiles, dispositif « La Rue est vers l'eau », kayak, etc.).

- Le confort d'été est amélioré dans les bâtiments, en priorité dans les écoles. Après des études et diagnostics, des travaux et installations de matériel ont eu lieu dans 31 écoles en 2020 et 2021. Aujourd'hui, 27 cours d'écoles bénéficient de systèmes de rafraîchissement d'eau.

- Le budget participatif « Oasis de fraîcheur » a quant à lui permis de réhabiliter trois fontaines dans des parcs.

Mais aussi pour redonner de la place à la nature :

- La Ville a lancé la plateforme « Végétalise ta ville » pour re-

grouper, valoriser et renforcer les dispositifs existants en faveur du jardinage citoyen.

- Suite au premier confinement, la Ville a également expérimenté une gestion plus naturelle des espaces verts,
- La liste de parcs labellisés « eco-jardin » s'est étoffée avec l'arrivée du parc La Bruyère.
- Le Centre horticole a obtenu la labellisation totale en Agriculture biologique pour la première année.
- La Ville a totalement banni l'utilisation de produits phytosanitaires, y compris dans ses stades.



Jardins des Vallons, Caserne de Bonne
© Jean Sébastien FAURE - Ville de Grenoble 2021



La rue est vers l'eau, place Charpin, Abbaye.
© Auriane Poillet - Ville de Grenoble 2021



Centre horticole, Saint-Martin-d'Hères.
© Sylvain Frappat - Ville de Grenoble 2021

Créer des espaces de respiration et de loisir :

- Les plantations d'arbres se poursuivent, avec un objectif de 10 000 nouveaux arbres d'ici 2030.
- Des parcs et places sont réaménagés, rénovés : végétalisation du square du Lys Rouge et du parvis du Plateau, îlot de fraîcheur sur la place Edmond Arnaud, nouveau parc Cambridge, rénovation de la place Victor Hugo...

Poursuivre les grands projets urbains :

- Réhabilitation de 586 logements de l'Arlequin,
- Début du projet GrandAlpe,
- Labellisation écoquartier des Villeneuve,
- Démarrage des travaux des immeubles Emma, Elisa et Bois&Rêves dans le quartier Flaubert,
- Urbanisme transitoire à l'Abbaye avec les « Volets Verts ».

Ainsi que le Plan Ecole :

- Le parc Ampère-Vallier a été restructuré, l'école et son

gymnase rénovés,

- Une extension a été ajoutée à l'école Jean Racine ainsi qu'à l'école Diderot,
- La construction de l'école à énergie positive Marianne Cohn s'est achevée.

Favoriser les mobilités actives :

- Le quartier Sainte-Claire – Notre-Dame a été piétonnisé, et des piétonnalisations estivales ont eu lieu sur les quais de l'Isère, le quartier Championnet ou le cours Berriat.
- La rue Voltaire est en cours de réaménagement.
- L'axe Chronovélo est en cours de prolongement sur la rue Henri Tarze.
- La Ville a également repris le pouvoir de police circulation et stationnement.
- Les cours de vélo-école se sont poursuivis pour la 5e année consécutive.
- Grenoble va également accueillir une station GNV et 20 nouveaux bus roulant au bio GNV ont été ajoutés sur la ligne C5.

Favoriser la qualité de l'air :

- Contribution au plan d'action locale pour la qualité de l'air,
- Renforcement de la prime air-bois
- Mur antibruit végétalisé entre le quartier Mistral et l'A480
- Dispositif canicule pour les personnes fragiles isolées

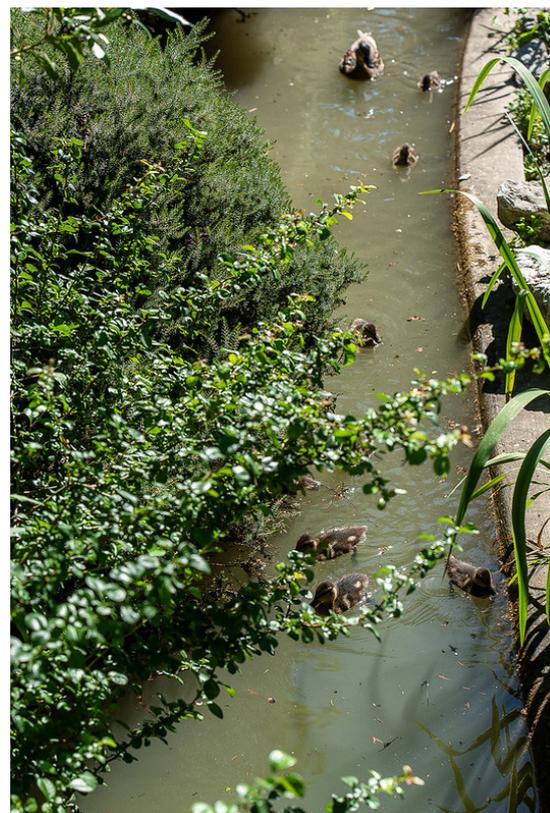
Enfin, la Ville a cherché à valoriser le vivant et favoriser le bien-être animal :

- Chantier participatif à la Bastille avec l'association Gentiana,
- Communication autour de la valorisation de la biodiversité,
- Ecopaturation,
- Création d'une mare à la Bastille,
- Projet « Nichoirs »,
- Plan d'action ambitieux pour le bien-être animal,
- Transition vers une alimentation végétale et éthique,
- Trophée « Educatrice canine et féline municipale ».



Place Victor Hugo

© Sylvain Frappat - Ville de Grenoble 2021



Parc du muséum

© Alain Fisher, Ville de Grenoble 2021

Chapitre 2 « Vivre tous ensemble » :

>> Participation citoyenne, dispositifs de démocratie locale, initiatives de solidarité et d'inclusion.

Cette année, des dispositifs de participation ont été poursuivis ou expérimentés :

- Le Budget Participatif (Jardin sans Frontière, Handiparc, toit de la Bifurk peint en blanc, 2 frigos solidaires installés...),
- Poursuite des COP (Chantiers ouverts au Public),

- Création de la Convention citoyenne covid,
- Création de trois dispositifs d'interpellation citoyenne,
- Chantiers jeunes,
- Projet Emergence,
- Plateforme Volontaires solidaires,

Des actions de solidarité ont eu lieu :

- Nouveau local pour le Fournil,
- Création du lieu d'accueil La Petite Pause,
- Poursuite de l'engagement de la Ville et du CCAS dans

- l'hébergement d'urgence, en dehors de toute compétence obligatoire,
- Déménagement du CCAS à Claudel,
- Soutien aux aidant-es,
- Ferme urbaine d'insertion Mille Pousse.

Des manières de consommer autrement ont été mises en avant :

- Ouverture de la Machinerie à Villeneuve,
- Boutique Pop'up République,
- Opération la Belle Braderie.



Chantier ouvert au public (COP) lavoir à tapis, Villeneuve
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble 2021



Ferme urbaine Mille Pousses
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble 2021

Chapitre 3 « Transformer l'action publique »

>> Une administration exemplaire qui se transforme en interne et cherche à emmener le plus grand nombre dans la voie de la transition.

Cette année, Grenoble a continué son engagement et mené des actions symboliques face au défi climatique :

- Convention européenne des maires,
- Venue du cacique Ninawa pour la sortie du documentaire Terra Libre,
- Signature de l'Accord des Villes Vertes,
- Eclairage en rouge des bâtiments public pour alerter de l'urgence climatique...

Mais aussi :

- Atelier citoyen de redirection écologique,
- Evaluation du bilan carbone,
- Accompagnement de la sobriété énergétique pour les agent-es de l'école Elisé Chatin,
- Démarches initiées depuis 2020 pour prendre en compte la comptabilité carbone et écologique,
- Toiture solaire de 180m² sur la halle Balzac,
- Nouveaux sites convertis au chauffage urbain,
- Rénovation du patrimoine municipal,
- Renouvellement de la flotte de véhicules de la Ville,
- Economies réalisés sur la consommation de fluides,
- Des campagnes de sensibilisation aux questions écologiques et sanitaires,

Focus sur les Place(s) aux enfants

Les Place(s) aux enfants sont un projet central de ce nouveau mandat : en agissant sur la sécurisation aux abords des écoles, ce projet permet d'apaiser la circulation motorisée et de proposer des espaces publics conviviaux au sein des quartiers, qui deviendront à terme de véritables îlots de fraîcheur. Au programme : piétonnisation, végétalisations, apaisement, convivialité, animation et concertation.

Antoine Back, Adjoint aux Risques, à la Prospective et la résilience territoriale, à l'Évaluation et nouveaux indicateurs, ainsi qu'à la Stratégie alimentaire, déclare : « *Chaque année, la rédaction du rapport sur la situation en matière de développement durable est l'occasion de faire le point sur les actions mises en place par Grenoble dans le domaine de la transition écologique et de la transformation sociétale. Face au réchauffement climatique, à l'érosion de la biodiversité et au défi énergétique, les enjeux de l'adaptation et de la résilience de notre territoire aux conditions nouvelles de l'Anthropocène sont au cœur de notre ambition. En mobilisant la participation citoyenne et toutes les solidarités, Grenoble expérimente, innove, amplifie toutes les transitions nécessaires afin de construire pour ses habitant-es un futur collectif, juste et désirable.* »

➤➤ 2022 : une année au rythme de Grenoble Capitale Verte Européenne !

4-(27148). FINANCES : Débat d'orientation budgétaire 2022

Comme chaque année, le rapport d'orientation budgétaire, débattu en amont du budget, permet d'exposer les grandes orientations politiques de la majorité municipale pour 2022 et les grands équilibres financiers qui en découlent.

Le titre Grenoble, Capitale Verte Européenne 2022 marquera et structurera l'action municipale, non seulement en 2022, mais également tout au long de la décennie à venir, avec pour ambition de construire une ville résiliente, vivable et durable. Cette dynamique se déploie cependant dans un contexte international, national et local préoccupant, qui impacte de fait les orientations budgétaires et nécessite une anticipation renforcée.

Grenoble Capitale Verte Européenne est un catalyseur des transitions. Il renforce la dynamique partenariale entre les collectivités, les acteurs publics et parapublics, les entreprises et les associations du bassin de vie. Douze thèmes (un par mois) et 54 défis rythmeront l'année, avec pour fil rouge la justice sociale et climatique, et trois axes fondateurs, les sciences, la participation citoyenne et la culture. Le projet est piloté par la Ville et Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec le Département de l'Isère, avec le soutien de l'Etat et de la Commission européenne.



Conférence de presse Grenoble Capitale verte européenne
© Sylvain Frappat - Ville de Grenoble 2021

En 2022, la crise sanitaire devrait moins impacter les politiques publiques et les équilibres financiers de la ville que les deux précédentes années. Cependant le contexte international, national et local restent préoccupant, et les nombreux effets collatéraux de la pandémie nécessitent une anticipation et une attention fortes, ainsi que des politiques de solidarité renforcées. Ainsi, les dispositifs de soutien mis en place en 2020 seront maintenus en 2022 et la subvention de la Ville au CCAS augmentée d'1.5M€, pour atteindre 20.7M€ sur l'année. La Ville et son CCAS restent en première ligne pour garantir les sécurités du quotidien aux personnes précarisées, fragilisées ou isolées.

Les orientations budgétaires :

- Le renforcement des politiques de solidarité avec une augmentation de la subvention de fonctionnement du CCAS de 8% pour atteindre près de 21M€ par an ;
- Une attention particulière pour les seniors, avec la refonte du réseau des établissements et l'ouverture, dès 2022, de l'EHPAD André LEO, écrivaine féministe, dans l'éco-quartier Flaubert ;
- La poursuite du Plan école avec notamment les travaux de l'école Flaubert, la rénovation thermique de l'école maternelle Vallier, la poursuite de l'opération de réhabilitation complète du pôle des Trembles, le lancement d'études pour la programmation de nouvelles opérations (nouveau restaurant pour l'école de la Houille Blanche, rénovation de l'école Jules Verne, nouvelles rénovations thermiques et mises en accessibilité) ;
- Un plan stade pour répondre aux besoins de terrains du sport amateur et professionnel, pour programmer le remplacement des stades avec revêtements synthétique et pour accompagner le développement du football féminin de haut niveau ;
- Le lancement de la concertation avec les habitant-es et usager-es des « Places aux enfants » afin d'aménager ces espaces en fonction des usages (ludiques, de convivialité, potagers, etc...) ;
- Un nouvel équipement jeunesse sur le secteur Arlequin avec différents espaces adaptés aux âges, une salle polyvalente de quartier et des locaux d'activités qui seront mis à disposition de l'AGECSA pour accueillir un centre de santé pédiatrique ;
- Un projet de transition numérique orienté vers la solidarité en luttant contre la fracture numérique et l'illectronisme, la sobriété pour réduire l'empreinte écologique du numérique, la souveraineté et l'indépendance numérique avec notamment le déploiement des logiciels libres et renforçant la cyber-sécurité ;
- Une année capitale verte européenne qui sera marquée par l'accueil de plus de 200 événements locaux, nationaux et internationaux.

Hakim Sabri, Adjoint aux Finances et à la Comptabilité écologique, déclare : « L'année 2022 est une année charnière pour Grenoble et le territoire.

Avec Capitale Verte, notre ville sera non seulement la vitrine de la transition écologique en Europe mais surtout au cœur d'une dynamique enthousiasmante, qui nous encourage à aller encore plus loin dans les transitions environnementales, démocratiques et sociales avec 2030 comme horizon. Le budget total de 9 millions de l'événement nous permettra d'innover, d'expérimenter, d'anticiper, de fédérer l'ensemble des partenaires et de soutenir les associations locales.

Dans le contexte de la crise sanitaire et ses conséquences sociales et sociétales, le budget sera aussi largement orienté vers la solidarité avec une hausse de 8% de la subvention au CCAS. Nous allouons une solide partie du budget municipal aux sécurités du quotidien pour les Grenoblois-es. Enfin, le budget prévoit la poursuite des projets de transformation de la ville avec le Plan Ecole, le Plan Fraîcheur, la poursuite de la piétonnisation ou encore des réalisations majeures au sein des quartiers populaires dans le cadre du projet ANRU à la Villeneuve ou à Mistral. Après deux années d'incertitudes, nous sommes désormais entièrement tournés vers l'avenir. »



Gilles Namur, Adjoint à la Nature en ville, aux Espaces publics, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités, ajoute : « Selon ATMO en 2020, la chute de 70% du transport automobile pendant le premier confinement et l'hiver particulièrement doux ont eu des impacts significatifs sur la qualité de l'air, avec une baisse de moitié des niveaux d'oxyde d'azote, et un niveau de particules fines inférieur à la moyenne régionale des cinq dernières années. Nous devons continuer et amplifier les efforts pour permettre à chacun-e de respirer un air sain. »

» Grenoble poursuit sa lutte pour l'égalité femmes-hommes

3-(26773). LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : Rapport 2021 sur l'égalité femmes-hommes dans la vie locale.

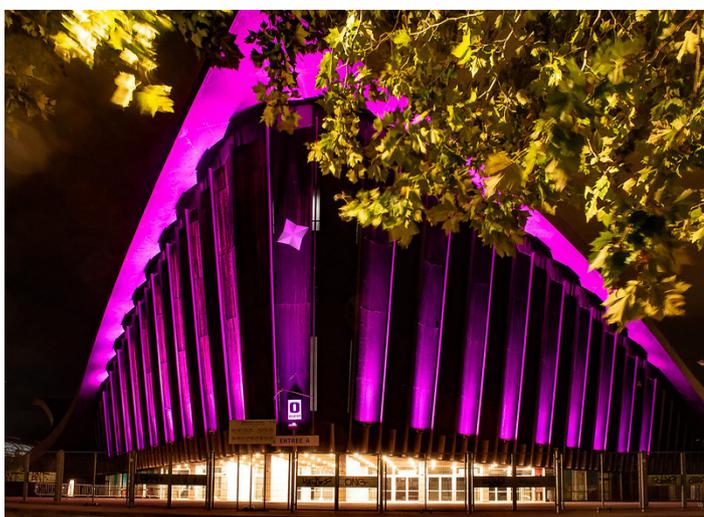
Comme chaque année, la Ville publie un rapport sur l'égalité femmes-hommes. Objectif ? Rendre compte des actions engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités.

Le dernier rapport ayant été présenté lors du Conseil municipal du 8 mars 2021 en raison d'un calendrier exceptionnel lié à la crise sanitaire, la Ville a souhaité présenter un rapport sous forme de calendrier pour 2021, présentant les actions phares de l'année.

Lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorisé-es de genre, dispositif des violences au travail, programme de sensibilisation et de formation des agent-es au repérage et aux mécanismes de violence notamment au sein de la police municipale avec l'Académie de la Confiance, poursuite de la réflexion pour créer un lieu d'accueil mutualisé des femmes victimes de violence et d'un observatoire des violences faites aux femmes, attention particulière sur la question des femmes au sein des Assises de la Nuit... La Ville travaille en lien avec les acteurs et actrices du territoire, les collectivités, les institutions et les associations afin de lutter contre toutes les violences qui touchent les femmes et les minorisé-es de genre, et promouvoir l'égalité de toutes et tous.

Chloé Le Bret, Conseillère municipale déléguée à l'Egalité des Droits et à l'Etat civil, déclare : « *La Ville de Grenoble s'engage contre toutes les violences subies par les femmes et les minorisé-es de genre, et pour l'égalité. Nous agissons sur de nombreux volets : la sécurité, avec la création d'un lieu d'accueil pour mettre à l'abri les femmes victimes de violence, ou la formation de la Police municipale ; la santé, avec une vaste collecte de protections périodiques pour les personnes précarisées, et l'installation de cinq distributeurs de protections périodiques bio ; la communication, avec des animations dans l'espace public menées en lien avec des associations, ou encore un guide pratique de la parentalité notamment pour favoriser l'inclusion des pères dans l'éducation de leurs enfants ; la culture, avec par exemple l'installation de l'exposition Vénus lors de la campagne Octobre rose ou l'exposition « La Science taille XX elles » ; la mobilité, avec le dispositif vélo-école qui permet d'apporter l'usage du vélo, facteur d'émancipation, à tous et toutes et notamment aux femmes issues des quartiers prioritaires.*

Et évidemment en tant qu'employeur, la Ville prête une attention accrue à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. C'est un sujet d'actualité qui reste malheureusement central, car de nombreux efforts restent à faire à tous les niveaux de la société. A Grenoble, nous continuerons d'innover et de nous engager pour l'égalité de tous et toutes. »



Palais des Sports aux couleurs de la lutte contre le cancer du sein des femmes © Alain FISCHER - Ville de Grenoble 2021



Exposition de l'association Vénus dans le cadre d'octobre rose © Sylvain Frappat - Ville de Grenoble 2021

» La Ville poursuit sa politique ambitieuse en matière d'accessibilité

5-(27174). URBANISME AMENAGEMENT : Présentation du rapport de la Commission Communale d'Accessibilité et présentation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

La Ville de Grenoble mène avec constance une action reconnue en faveur de l'accessibilité de toutes et tous à la cité, quelles que soient sa situation et ses possibilités. Le cap reste le même : lever toutes les barrières qui peuvent créer une différence de traitement et œuvrer pour l'égalité de l'ensemble des habitant-es. Chaque année, la Ville rédige un rapport annuel sur l'action communale en matière d'accessibilité.

Pour promouvoir l'accessibilité, la Ville agit dans toutes ses compétences (emploi municipal, équipements municipaux, services publics, jeunesse, culture, sport...) ainsi que par la sensibilisation (Mois de l'Accessibilité) et le soutien aux associations. Ces actions sont menées en concertation avec les usager-es et les associations de personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre de la Commission grenobloise d'accessibilité qui se réunit toutes les six semaines, composée de représentant-es de la commune, de membres d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique), de représentant-es des acteurs économiques, de représentant-es d'autres usager-es de la ville et plus largement le public grenoblois.

En tant qu'employeur, la Ville de Grenoble favorise le maintien dans l'emploi des personnes qui acquièrent une situation de handicap en cours de carrière, embauche de nouveaux agent-es... La Ville favorise l'inclusion, avec une part d'agent-es bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 7,79%.

Par exemple, la Ville de Grenoble a mené des actions :

- Dans la culture : livres sonores, spectacles en audiodescription, mise en accessibilité des services, équipements et collections de toutes les bibliothèques de la Ville, visite guidée au Museum.
- Dans les pratiques handisport et sport adapté : visibilité lors du Mois de l'accessibilité, organisation du championnat de France de Tennis Fauteuil organisé avec la Fédération Française de Tennis et Grenoble Tennis...
- Ou encore dans l'accessibilité numérique, les équipements petite enfance du CCAS, ainsi que la scolarisation des enfants.



Mois de l'accessibilité : Journée handisport au centre sportif
Jean-Philippe Motte © Auriane POILLET - Ville de Grenoble 2021

- Il existe également depuis 2018 un service d'accueil en Langue des Signes Française à l'Hôtel de ville et sur le web, ainsi qu'à l'accueil de la maison des habitants Chorie Berriat.
- La Ville travaille sur l'accessibilité des bâtiments municipaux, elle est engagée dans un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap), qui prévoit les travaux de mise en accessibilité de 257 établissements recevant du public (ERP). Le bilan de 2020 montre que 56 équipements sont conformes sur le territoire, avec un objectif de 81 établissements en 2021. Des investissements importants ont notamment été effectués pour améliorer l'accessibilité des écoles dans le cadre du Plan Ecoles.
- Enfin, les budgets participatifs ont permis la création de deux handiparcs (square Saint-Bruno et parc Georges-Pompidou).

Luis Beltran, Conseiller municipal délégué au Handicap et à l'Accessibilité, déclare : « *L'accessibilité et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap est au cœur des politiques qui relèvent notamment de l'espace public ou de l'urbanisme. Grenoble reçoit depuis des années des prix valorisant ses efforts en terme d'accessibilité. Nous devons toutefois continuer et accélérer les efforts, rendre la ville inclusive et garantir l'accès à l'ensemble de nos espaces communs pour toutes et tous. Parmi nos ambitions, il faut continuer à rendre accessible nos bâtiments pour y insérer des projets sociaux favorisant l'inclusion et l'autonomie des personnes concernées* »

» Grenoble accueille deux jeunes Burkinabè !

22-(26993). ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE : Mobilité internationale de jeunes volontaires dans le cadre de la coopération Grenoble-Ouagadougou au titre de l'année 2022 sur la thématique de l'énergie - Signature d'une convention.

Les Villes de Grenoble et Ouagadougou entretiennent des liens d'amitiés et mènent des projets communs depuis de nombreuses années. En 2021-2022, les deux collectivités souhaitent promouvoir la mobilité de la jeunesse. Ainsi, Grenoble accueillera pour une durée de six mois deux jeunes Burkinabè en service civique.

Avec le soutien du Ministère français des Affaires étrangères, Grenoble accueillera de janvier à juin 2022, deux jeunes burkinabè qui réaliseront des missions variées : par exemple, ils découvriront le fonctionnement de l'association Energies sans frontières (ESF) qui mène des projets au Burkina Faso, et participeront aux travaux collectifs organisés par l'association ; ils participeront aux animations scolaires menées dans le cadre de programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale avec des associations œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale (Santé Diabète, Tetraktys) et aux actions menées dans le cadre de la coopération avec Ouagadougou (comité de suivi, rencontres avec les porteurs de projets, notamment étudiants) ; ou encore ils participeront aux événements organisés dans le cadre de Grenoble Capitale Verte européenne 2022.

Comme pour les volontaires français, l'État prend en charge l'indemnité, la formation Premiers secours et la couverture maladie. La Ville de Grenoble prend en charge le logement, le transport à l'international, les visas, la complémentaire santé, l'assurance et la responsabilité civile pour les deux volontaires. Le service civique bénéficiera également d'une formation au départ au Burkina Faso organisée par France Volontaires.

Emmanuel Carroz, Adjoint à la Mémoire, aux Migrations et aux Coopérations internationales, déclare : « *C'est avec un grand plaisir que Grenoble accueillera ces deux jeunes volontaires Burkinabè, dans le cadre de notre coopération étroite avec la Ville de Ouagadougou. Ce sera pour eux ou elles l'occasion de découvrir la Ville, la culture française et grenobloise ainsi que la vie associative liée au Burkina Faso, et de partager leur savoir, leur expérience et leur culture avec les Grenoblois-es qu'ils ou elles rencontreront. Grenoble a tant à apprendre du monde. C'est encore un beau projet co-porté avec Ouagadougou !* »